

Table des matieres

Paielement en ligne avec Stripe

3

Qui est Stripe ?

3

Fonctionnement

3

Conditions

3

Cas particulier : Produits à poids variable

3

Ouverture de compte Stripe

4

Votre dossier Stripe

4

Paielement en ligne avec Stripe

Vous trouverez ici toutes les informations nécessaires pour mettre en place le paiement en ligne lors de la commande avec notre prestataire Stripe.

Qui est Stripe ?

Stripe est un partenaire technique qui nous permet de traiter les paiements par carte bancaire sur Cagette.net. Stripe est une entreprise américaine et irlandaise et travaille avec des sites webs connus comme Doctolib, Le Monde ou Décathlon. Plus d'informations sur <https://stripe.com>

Fonctionnement

Vos clients pourront payer leur commande directement après avoir choisi leurs produits sur Cagette.net en utilisant leur carte bancaire (VISA, Mastercard...), comme sur n'importe quel autre site de e-commerce.

Le paiement en ligne est idéal lorsque plusieurs producteurs collaborent sur un même marché Cagette, les clients payent une seule fois par carte bancaire et chaque producteur reçoit le fruit de ses ventes automatiquement.

Conditions

Contrairement au marchés utilisant le paiement sur place, les frais sont directement prélevés sur les paiements, cela veut dire que vous recevrez un virement dont les frais ont déjà été déduits (avec justificatif pour votre comptabilité)

Les frais sont de :

- 3%HT (3,6%TTC) pour les producteurs en "formule Membre" ou "formule Découverte" ou "Formule Pro" - 6+3%HT (10,8%TTC) pour tous les autres producteurs

Les frais **NE s'ajoutent PAS** en plus du prix indiqué sur Cagette.net. Pensez-y lorsque vous définissez vos prix de vente !

Attention, les marchés qui adoptent le paiement en ligne ne peuvent pas mélanger ce moyen de paiement avec le paiement sur place (chèques ou liquide). Votre marché n'acceptera donc que le paiement en ligne.

Cas particulier : Produits à poids variable

Si vous vendez des produits dont le prix varie en fonction du poids, vous devez faire quelques

adaptations à votre catalogue pour vous faciliter la vie.

Sachant qu'il n'est pas possible de faire un paiement complémentaire par carte bancaire une fois sur place, il est conseillé de mettre le prix maximum du produit, de cette manière, après pesée le prix sera plus bas, et il sera très simple de faire un remboursement de quelques euros au client.

Vous pouvez éventuellement "découper" votre offre en plusieurs produits afin de ne pas faire trop payer vos clients au moment de la commande (*par exemple : "petit poulet", "poulet moyen" et "gros poulet")*

Ouverture de compte Stripe

La première chose à faire est d'ouvrir votre dossier Stripe : quelques documents administratifs vous seront demandés afin que votre entreprise soit bien identifiée par Stripe.

Pour ouvrir le compte, allez sur votre compte producteur, en allant sur la page "Producteur", puis "Paiement en ligne".

Le compte devra nécessairement être validé par Stripe pour pouvoir relier un de vos catalogues à un marché Cagette avec paiement en ligne.

Votre dossier Stripe

Différentes informations et pièces justificatives vous seront demandées :

- Information sur le représentant légal (nom, adresse)
- Informations votre entreprise (type, adresse)

Stripe vous demandera dans quel secteur d'activité vous exercez, comme il n'y a pas de catégorie "*agriculture*" ou "*artisanat alimentaire*", choisissez "*Autres service d'alimentation et restauration*"

Attention, le choix du type de structure légale impacte les documents demandés à l'étape suivante.

En fonction de votre situation, vous devrez fournir :

Si vous êtes une micro-entreprise ou exploitation individuelle :

- Preuve d'identité du représentant légal (scan recto-verso carte d'identité valide ou passeport valide)
- Preuve d'enregistrement de votre entreprise (certification d'inscription au répertoire SIRENE de moins de 3 mois, aller sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/> pour l'obtenir en 2 clics)

Pour une exploitation en nom propre, il vous faut sélectionner dans statut juridique "Micro entreprise" puis joindre carte identité et attestation répertoire Siren (pas de K-bis pour ce statut).

Si vous êtes une société :

- Preuve d'identité du représentant légal (scan recto-verso carte d'identité valide ou passeport valide)
- Preuve d'enregistrement de votre entreprise (kbis de moins de 3 mois ou équivalent)

- Les statuts

Nom, Prénom, adresse, date de naissance, lieu de naissance, nationalité des actionnaires qui possèdent plus de 25% de l'entreprise

Si vous êtes une association :

- Preuve d'identité du représentant légal (scan recto-verso carte d'identité valide ou passeport valide)
- Preuve d'enregistrement (récépissé de création émis par la préfecture)
- Les statuts

Important :

Pensez à soumettre votre dossier Stripe au moins une semaine avant l'ouverture des commandes, car en cas de pièce manquante, la validation du dossier peut prendre du temps.

From:

<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:

<https://wiki.cagette.net/cpro:stripe?rev=1676297239>

Last update: **2023/02/13 14:07**

